

COMMISSION VTT-GRAVEL

La commission régionale VTT-gravel n'a dans les faits pas eu d'existence durant l'année 2021 en l'absence d'un(e) président(e).

Cependant les affaires courantes ont été gérées par le président régional afin de répondre aux sollicitations reçues.

L'activité principale s'est rapportée à la Route Européenne d'Artagnan, en concertation avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire et le Comité Régional d'Equitation, à l'origine de ce projet (cf. revue fédérale n°712 de mai 2021).

Les comités départementaux du Loir-et-Cher et du Loiret, associés dès le départ à ce projet, ont reconnu les parcours déjà fléchés sur leur territoire. Le constat est que - sans surprises - par endroits là où passent les chevaux, les VTTistes et/ou les gravelistes ne le peuvent pas, et réciproquement.

Une prochaine réunion (après les changements de gouvernance en cours au sein du Comité Régional d'Equitation) permettra de lever les soucis de tracés actuellement rencontrés.

En parallèle les parcours dans l'Indre sont près d'être achevés, en attendant ceux de l'Indre-et-Loire dans un 3ème temps.

Une base VTT a été créée en 2021 dans le Loir-et-Cher à Souday, tandis que le Loiret se prépare à accueillir sa 1ère base en 2022 du côté de Briare.